

Raiffeisen Fonds – Swiss Obli

Fonds obligataire de droit suisse



Cosmopolite,
mais terre-
à-terre.

Un solide bouquet d'obligations – En francs suisses

Peut-être avez-vous déjà prêté de l'argent à un ami? Il a tenu parole et vous l'a rendu au moment convenu. C'est le principe même des obligations: vous investissez de l'argent dans un Etat ou une entreprise, au lieu de le prêter à un ami, et recevez des intérêts réguliers, qui vous dédommagent de votre renonciation temporaire à cet argent. Une fois la période prévue terminée, vous recevez en retour le montant initial, à condition que tout se déroule comme prévu, comme avec votre ami de confiance. Or, il est bien difficile de prévoir les turbulences de la politique mondiale et des marchés finan-

ciers. C'est pourquoi, envisagez des débiteurs de différents pays et différentes branches, ainsi que différentes échéances, tout en contrôlant soigneusement leur qualité de crédit. Cela vous protège mieux contre les pertes dues à l'insolvabilité d'un débiteur, ou à une chute du cours des obligations suite à une hausse des taux d'intérêt. Constitué et géré de manière responsable par un gestionnaire de fonds très compétent, qui est entouré d'une équipe expérimentée, notre fonds Swiss Obli obéit à ce même principe et repose donc sur un fondement solide pour le succès de vos placements!

« La Suisse, pays accessible aux investissements et jouissant d'une monnaie stable, attire les débiteurs étrangers. Parmi les obligations les plus solvables libellées en francs suisses, je choisis celles qui offrent les meilleurs rendements sur leur durée respective.

Jürg Bretscher, gestionnaire de fonds



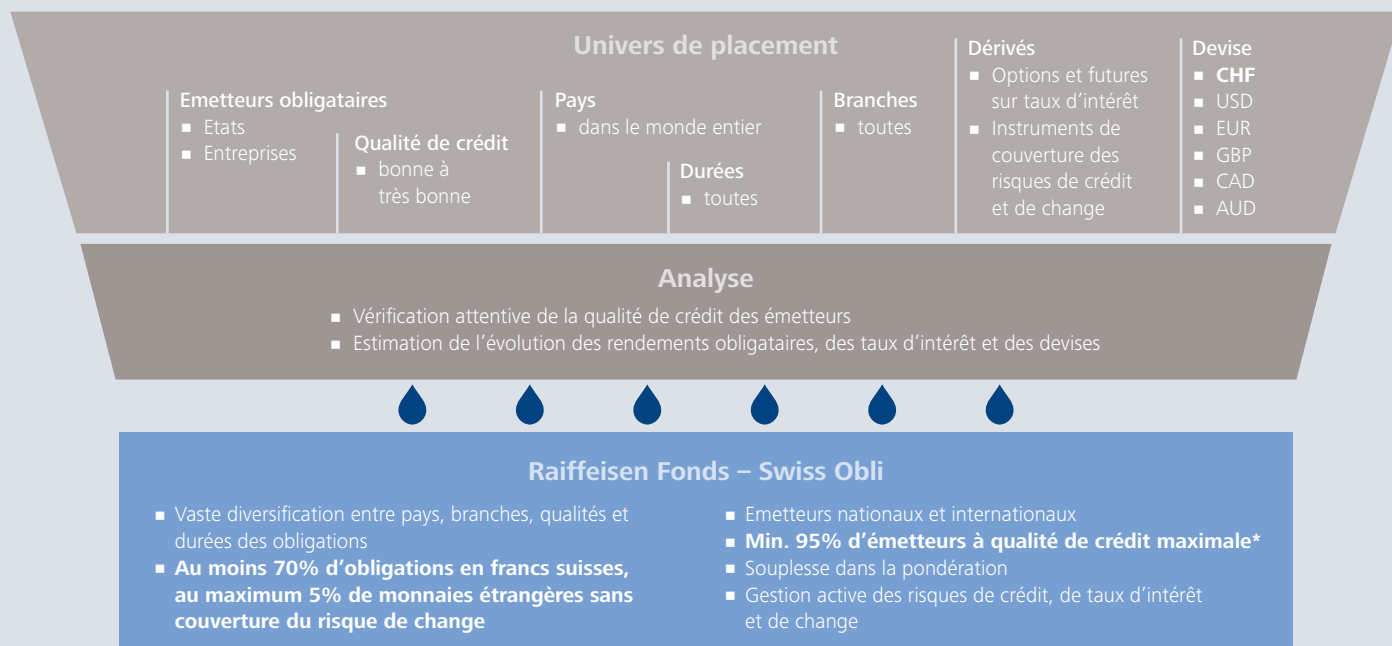
FICHE SIGNALÉTIQUE DU FONDS

Raiffeisen Fonds – Swiss Obli

- Objectif de placement: générer des revenus continus complétés par des gains en capital, et préserver la valeur du fonds à long terme.
- Investi dans le monde entier, principalement dans des obligations d'Etats et d'entreprises libellées en francs suisses, à rémunération fixe ou variable et de différentes durées, d'émetteurs de premier plan jugés comme tels par les principales agences de notation.*
- Le gestionnaire de fonds administre les placements en cohérence avec les résultats de son analyse continue du marché et des entreprises.

Vous trouverez de plus amples informations ici: raiffeisen.ch/f/fonds

Un bon mélange grâce à un vaste univers de placement



* Notations S&P de AAA à BBB- (ou équivalentes). Uniquement à des fins d'illustration. Source: Vontobel Asset Management

Opportunités

- **Largement diversifiés:** les risques sont bien répartis, grâce au mélange d'obligations de différentes qualités et durées, provenant d'émetteurs dans différents pays et agissant sur des secteurs variés.
- **Géré activement par un professionnel:** notre gestionnaire de fonds, fort d'une longue expérience, analyse en permanence la qualité des débiteurs et l'activité du marché, afin de toujours adapter la composition du portefeuille aux dernières évolutions.
- **Avec ou sans distribution:** si vous souhaitez recevoir votre rendement sur une base annuelle, choisissez la catégorie de parts A; sinon, optez pour la catégorie B, qui réinvestit les rendements.
- **Protection des investisseurs:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- **Peut être également sélectionné dans le plan d'épargne en fonds de placement:** vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique, en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement. En effet, vous achetez les parts du fonds au fil du temps au prix moyen lissé, quelles que soient les fluctuations de cours.

Attention: si vous souhaitez investir dans le Raiffeisen Fonds – Swiss Obli, vous devez être en mesure de renoncer à votre argent, du moins à moyen terme, et être disposé-e à accepter un risque de perte modéré.

Risques

- **Fluctuations:** il est possible que le fonds doive affronter des fluctuations de cours liées au marché, au secteur, à l'entreprise et aux intérêts. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent.
- **Risque de crédit:** les obligations affichant une qualité de crédit inférieure présentent généralement un risque de défaillance plus élevé, que celles ayant une qualité de crédit supérieure. Si la solvabilité d'un débiteur est rétrogradée ou que ce dernier ne respecte pas ses obligations, des pertes de cours sont possibles.
- **Dérivés:** l'utilisation de dérivés lie le fonds à la qualité des contreparties impliquées et à l'évolution des marchés et des instruments de base sous-jacents.
- **Analyse de la valeur et décision de placement:** ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises, ni les décisions de placement actives du gestionnaire de portefeuille offrent une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur des parts du fonds peut passer en dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Des questions?

Votre conseiller se tient à votre entière disposition.





Informations sur les produits

NOM DU FONDS	Raiffeisen Fonds (CH) II – Swiss Obli	
CATÉGORIE DE PARTS	A (avec distribution)	B (à capitalisation)
VALEUR	A: 56088777	B: 56088784
ISIN	A: CH0560887777	B: CH0560887843
CATÉGORIE DE FONDS	Fonds obligataire	
DOMICILE DU FONDS	Suisse (fonds de droit suisse)	
MONNAIE DU FONDS	Francs suisses	
ASSET MANAGER	Vontobel Asset Management SA, Zurich	
BANQUE DÉPOSITAIRE	RBC Investor Services Bank S.A., succursale de Zurich	
DIRECTION DU FONDS	Vontobel Services de Fonds SA, Zurich	
FRAIS DE GESTION	0,60% p.a	

Ce document ne constitue pas une offre.

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus publiés ici sont fournis à titre d'information et de publicité uniquement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a et 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. Cette publication n'est pas destinée à fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle approprié et/ou à l'examen minutieux des prospectus de vente à force juridique contraignante. Toute décision prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds ainsi que sur la base des «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 St-Gall, auprès de Vontobel Asset Management SA, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommés communément «Vontobel»).

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse Société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects ou consécutifs) résultant de la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle comporte, ou liés à sa distribution. Elles déclinent par ailleurs toute responsabilité liée aux pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.